

Le proviseur
Aux
Parents d'élèves



Objet : Accès au lycée

Dans le cadre de la sécurisation des lycées et de leurs abords, le conseil régional de Normandie a souhaité renforcer le contrôle d'accès. A cet effet, des portillons avec « gâche électrique » ont été installés.

Ces portillons seront actifs à compter du 20 janvier 2020.

A partir de cette date, ces portillons (rue de la Crête, rue des Lycées) seront en libre accès de 7h30 à 8h00.

En dehors de ces horaires, les élèves devront « badger » pour entrer ou pour sortir de l'établissement (même chose pour les personnels).

Ce badge est la carte d'accès au restaurant scolaire.

Les élèves externes doivent donc passer sans délai à l'intendance afin que leur soit remis un badge, qu'ils devront avoir en permanence sur eux.

Pour les demi-pensionnaires et les externes, les badges permettent l'accès au lycée de 7h30 à 18h30.

En cas d'oubli de la carte, les élèves devront sonner (report à l'accueil et à la vie scolaire).

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Le proviseur
Jacques SESBOÛÉ

Le Proviseur :
Jacques SESBOÛÉ

Rue de la crête
BP639
50406 GRANVILLE CEDEX

Téléphone : 02 33 90 74 77
Fax : 02 33 90 16 09

Mail : Ce.0500036t@ac-caen.fr